



BREXIT : quelle présence britannique dans les Hauts-de-France ?

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

- ↗ production agricole : + 1,1 %
- ↘ production agroalimentaire : - 0,7 %
- ↗ IPAMPA* : + 0,4 %
- ↗ consommation alimentaire : + 0,4 %

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (2^{ème} trim. 2016)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↗ solde commercial français : 1 860 M€
- ↗ solde commercial Hauts-de-France : 181 M€ (1^{er} trim. 2016)
- ↗ Cours du baril de pétrole Brent : 49,54 \$ + 25 % sur un trimestre (30/06/2016)
- ↘ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,11 \$ - 1,8 % sur un trimestre (30/06/2016)
- ↗ Croissance du PIB : + 0,5 %
- ↗ Déficit budgétaire : - 3,4% du PIB
- ↗ Dette publique : 97,5 % du PIB (1^{er} trimestre 2016)

Après que le peuple britannique a plébiscité le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne le 23 juin dernier, l'heure est à l'incertitude quant à l'avenir économique européen et aux analyses des impacts potentiels. Quelques premiers ordres de grandeur pour appréhender les conséquences éventuelles du Brexit sur notre économie régionale.

De nombreux domaines marqués par la présence britannique en région

Très souvent cité comme atout indéniable de notre économie régionale, l'accès au bassin de consommation de 80 millions d'habitants avec un potentiel d'achat de 1 500 Md€ s'étend dans un rayon de 300 km. Ce bassin, comprenant Londres et le sud-est du Royaume-Uni, pourra se trouver diminué en cas de suppression de la libre circulation et de restauration de droits de douane. Londres représente en effet à elle-seule plus de 10 % des 80 millions de consommateurs !

Le Brexit pourra également impacter le tourisme régional puisque les Britanniques représentent 10 % des nuitées touristiques régionales et plus de 40 % des nuitées étrangères annuelles. Un tourisme notamment soutenu par l'activité transmanche des 3 ports régionaux et du tunnel sous la Manche.

Par ailleurs, le Royaume-Uni est le 5^{ème} pays présent en région pour les investissements directs étrangers. Dans le seul Nord-Pas de Calais, 121 établissements et plus de 8 000 emplois dépendent de capitaux britanniques. Entre 2010

et 2014, 1 000 emplois ont été créés grâce à ces investissements.

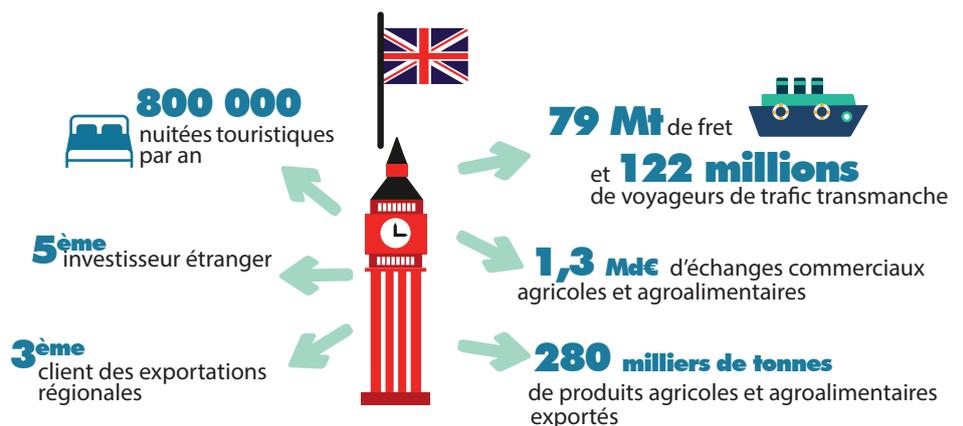
Une dépendance certaine du commerce extérieur régional, notamment en agriculture et agroalimentaire

En captant 9 % des exportations régionales, le Royaume-Uni est une destination privilégiée des exportations régionales : 3^{ème} client des Hauts-de-France avec 4,2 Md€ en 2015. Les flux en valeur sont d'ailleurs en croissance sur les 3 dernières années alors qu'ils ont diminué vers la Belgique et l'Allemagne. Concernant les importations, il se place seulement au 7^{ème} rang des pays fournisseurs (5 % du total). De plus, logiquement de par la position géographique, les Hauts-de-France commercent davantage avec le Royaume-Uni que la moyenne des régions françaises.

Le poids britannique dans le commerce régional est encore plus important dans la filière agricole et agroalimentaire : 1 produit exporté des Hauts-de-France sur 10 part outre-Manche. Les échanges commerciaux avec le Royaume Uni pèsent près de 17 % de la valeur ajoutée de la filière.

En outre, certaines filières dépendent plus du partenaire britannique que d'autres. C'est le cas notamment des pâtes alimentaires (56 % des exportations régionales partent vers le Royaume-Uni) ou des condiments et margarines (27 %), de la bière (22 %) ou du sucre (21 %).

En bref, les échanges pourront être impactés à moyen et long terme avec la réorganisation du marché unique, mais aussi à court terme si la volatilité des marchés financiers se confirme dans les semaines et mois à venir, et ce, de manière plus importante que pour la plupart des régions françaises.



FONCIER AGRICOLE

Un paysage français agricole en mutation

Les évolutions du monde agricole s'observent dans les transactions du foncier rural, comme le souligne le rapport 2015 de la FNSafer. Les résultats témoignent de la crise de l'élevage, du recours croissant aux entreprises de travaux agricoles, de la tendance à la concentration des terres et de l'émergence d'investisseurs non agricoles. Des tendances lourdes françaises mais également européennes.

Un marché français des terres agricoles en progression en 2015 mais de fortes disparités territoriales

75 000 transactions ont été réalisées en France en 2015, sur 342 000 hectares, pour une valeur de 30,5 Md€. La hausse du prix des terres s'est poursuivie, à un rythme moins soutenu que les années précédentes. Pour la 1^{ère} fois, le prix de l'hectare de terre libre, en augmentation de 1,6 %, a passé la barre des 6 000 € (+1,4 % et 4 470 €/ha pour les terres louées).

Ce prix moyen cache toutefois **des disparités très fortes selon les territoires**. Avec la crise de l'élevage, l'écart de prix entre les zones de polyculture-élevage et celles de grandes cultures a augmenté (de 21 % en 2014 à 29 % en 2015). Ainsi, sur les terres libres non bâties, un hectare en zone d'élevage coûte 4 500 €, contre 5 620 € en zone de polyculture élevage et atteint 7 230 € en grandes cultures.

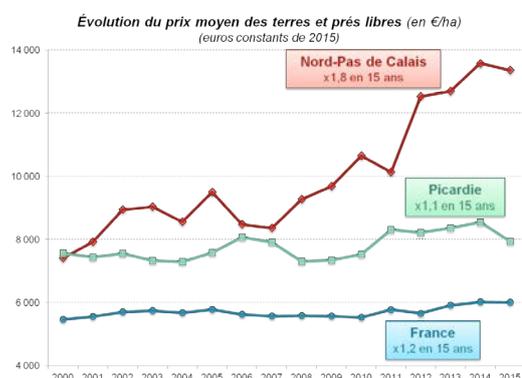
Malgré cette progression, **le marché des terres agricoles ne retrouve toujours pas son niveau d'avant la crise de 2008** et sur le long terme, le marché des biens loués croît en pesant plus de la moitié des transactions (55 % de la surface vendue).

Des prix toujours plus élevés et des surfaces agricoles de moins en moins nombreuses en Hauts-de-France

Dans ce panorama, les Hauts-de-France se retrouvent dans le haut du tableau pour les prix moyens des terres libres avec, en plus, des variations parfois très fortes entre les territoires. Le seuil des 6 000 €/ha est dépassé depuis bien longtemps dans notre région, plus ou moins fortement selon les territoires.

Malgré des niveaux supérieurs à la moyenne nationale, l'écart reste globalement stable entre les prix picards (avoisinant les 8 000 €/ha) et les prix français sur les 15 dernières années. A contrario, **en Nord-Pas de Calais, l'écart à la moyenne française ne cesse quasiment d'augmenter depuis 15 ans** pour atteindre plus de 13 000 €/ha en 2015, plus du double du prix moyen des régions françaises ! L'écart entre les prix moyens des régions agricoles varie presque du simple au triple entre le Tardenois et Brie (02) et la Flandre intérieure (59). Ces niveaux sont à mettre en relation avec **le recul quasi-continu de la surface agricole utile, plus ou moins prononcé, encore une fois, selon les territoires**. Ainsi, c'est l'Oise, là où les prix moyens sont les plus faibles, qui enregistre la plus faible perte de SAU en 10 ans. A l'inverse, la SAU recule fortement dans le Nord et dans le Pas-de-Calais qui se caractérisent par des prix des terres très élevés.

Des prix régionaux bien supérieurs à la moyenne nationale



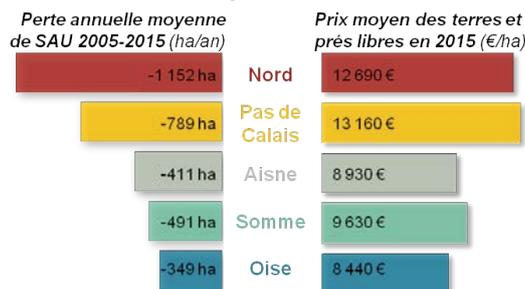
Vers des unités agricoles à salariés, de plus en plus concentrées et dépendant de nouveaux acteurs

La part des acquéreurs en forme sociétaire continue d'augmenter, et parallèlement celle des acquéreurs individuels diminue. En deux décennies, les parts de marchés des personnes morales agricoles ont été multipliées par 4 en nombre, par 2,5 en surface et par 2,5 en valeur.

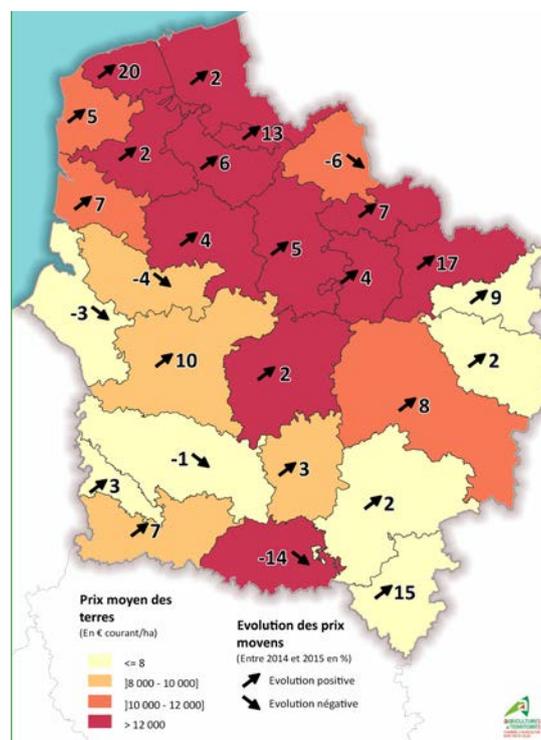
L'essor des formes sociétaires renforce **la tendance à la concentration des capitaux au sein d'unités de production de plus en plus importantes**, avec des montages sociétaires de plus en plus aboutis. L'installation et l'agrandissement en France se font de moins en moins par l'achat de terres, et davantage par la location et le transfert de parts de société.

En France, de nouveaux acteurs émergent à travers **d'investisseurs en quête de foncier agricole**, à l'image des sociétés ou particuliers chinois, qui détiennent désormais plus de 115 châteaux dans le vignoble bordelais. Tous ces phénomènes aboutissent à l'émergence d'exploitations agricoles multinationales, conduisant à la **financiarisation de l'agriculture**.

3 200 ha de SAU en moins chaque année en Haut-de-France dont 1/3 dans le Nord



Des disparités territoriales très fortes au sein des Hauts-de-France. Prix moyen des terres et prés libres par région agricole (€ courant/ha en 2015)



AGRICULTURE URBAINE

Une tendance mondiale qui s'enracine

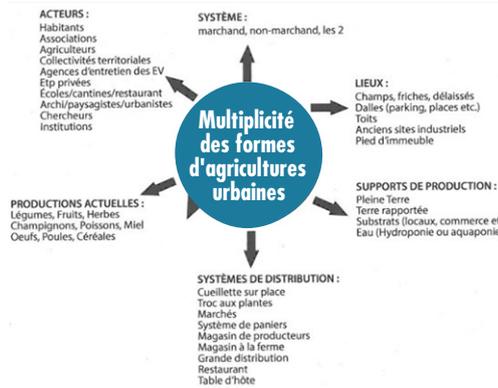
Plus de 17 millions de Français cultivent leurs propres légumes. Le mouvement gagne les balcons, les toits, les façades, les moindres parcelles disponibles en ville. Si ce mouvement a pu dans ses débuts apparaître comme un effet de mode, il semble aujourd'hui s'installer comme un mouvement durable grâce à un engouement croissant des acteurs de la ville et des populations urbaines.

Un concept ancien mais des pratiques nouvelles

L'agriculture a toujours existé en milieu urbain. Les ceintures maraîchères et les jardins ouvriers en sont deux exemples. De nouveaux formats, le plus souvent hors sol, gagnent du terrain jour après jour en France, en Europe et dans le monde : toits cultivés, jardins partagés, fermes urbaines, friches exploitées... Leur développement s'est accéléré à partir du moment où les préoccupations concernant le changement climatique et la succession de différents scandales ont remis en question les formes de production alimentaire ainsi que leur localisation. Au-delà même des aspects purement alimentaires, les consommateurs redonnent priorité à la nature, au territoire et au lien social. L'agriculture urbaine apparaît ainsi comme une des réponses à leurs nouvelles attentes. La production agricole n'y est pas une

finalité, mais elle contribue à atteindre d'autres objectifs comme l'emploi, le bien-être au travail ou la réinsertion sociale.

L'agriculture urbaine : multiforme et multifonctionnelle



Source : Daniel et al. 2013

Un succès mondial

Au total, quelque 67 millions d'hectares sont cultivés dans le monde à l'intérieur des villes. De nombreuses fermes urbaines se sont développées en Amérique du Nord, avec des pratiques parfois très professionnelles et intensives. Ainsi, à Montréal, la

serre urbaine Lufa approvisionne 2 000 personnes grâce à une superficie de près de 3 000 m². La ville de Détroit comptait, en 2015, 1 500 fermes et jardins urbains. Au-delà des démarches de particuliers, ce sont les collectivités qui s'engagent dans de nombreux projets, à l'image de la ferme urbaine de Lille créée en 2015 ou encore la charte pour végétaliser Paris qui ambitionne de consacrer 33 hectares à l'agriculture urbaine d'ici 2020. En 2015 en France, 254 actions ont bénéficié d'une aide de l'État pour un montant total de plus de 1 M€ en faveur de projets de jardin ou de nature en ville.

Un modèle alimentaire alternatif ?

Si ce phénomène représente une aide substantielle à l'alimentation de nombreux foyers urbains, il reste utopique de vouloir rendre à court terme les villes totalement autonomes sur le plan alimentaire. En témoigne la réalité de la pression foncière et du conflit d'usage de l'espace dans les villes en Europe, ou encore la réalité économique avec un coût encore supérieur du mode d'exploitation sans pesticide ou bio.

L'enjeu est avant tout de réinventer nos modèles de production agricole et de conception urbaine et de réaffirmer que l'étalement urbain ne peut se faire indéfiniment au détriment des terres agricoles.

EMPLOI

Quel poids pour l'agriculture dans l'emploi ?

De nombreux chiffres, parfois divergents, sont souvent avancés pour mesurer l'emploi généré par l'agriculture des Hauts-de-France. Mais alors, quel chiffre retenir ? S'il est vrai que les 55 000 actifs permanents travaillant dans la production agricole ne représentent que 2 % de l'emploi régional, on ne peut se contenter d'en rester là, tant l'agriculture est à la base de toute une chaîne économique créatrice d'emplois et de richesse.

Une mesure de l'emploi pas si évidente

Nombreux sont ceux qui se sont essayés à estimer l'emploi engendré par l'activité agricole au vu des enjeux que l'agriculture pose pour un territoire ou un pays. Car au-delà des seuls emplois strictement liés à l'activité de production agricole, il y a ceux des industries agroalimentaires, implantées en région Hauts-de-France notamment du fait de l'important approvisionnement local et également ceux du négoce et du commerce de gros alimentaire, soit un total de plus de 130 000 emplois. Mais c'est sans compter ceux liés à la logistique ou ceux des structures d'appui et de conseil à l'agriculture et l'agroalimentaire. Bref, une multitude d'emplois indirects générés par la production agricole.

Plus que de dresser ce constat, il s'agit de mesurer et quantifier tous ces emplois indirects, une tâche beaucoup moins aisée. Il est souvent avancé qu'un emploi sur une exploitation agricole génère 6 ou 7 emplois dans d'autres activités connexes. Mais parle-t-on d'emploi en tant que poste à temps complet, d'emploi correspondant à une personne, d'emploi permanent, d'emploi saisonnier... ? Ces activités connexes sont-elles totalement liées à l'agriculture ou alors seulement en partie ?

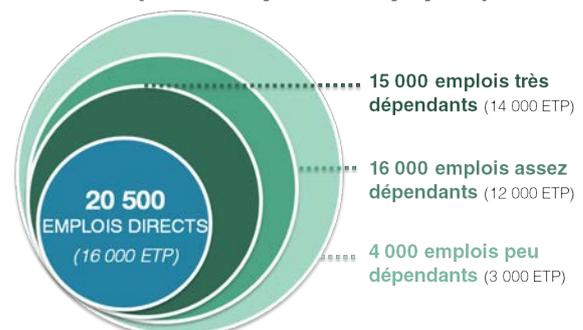
L'exemple de l'emploi lié à l'élevage

Le GIS « Élevages Demain » (Groupement d'Intérêt Scientifique dédié aux systèmes de production animale à hautes performances économiques, environnementales et sociétales) a tenté d'y répondre, pour le cas de la filière élevage, en identifiant l'ensemble des acteurs de la sphère élevage, en mesurant le degré de dépendance de ces acteurs à l'élevage et en quantifiant

les emplois pour ces acteurs dépendants. Cela permet de disposer d'une cartographie fiable et précise des emplois dépendants de l'élevage français. De cette étude, il ressort que pour chaque ETP (emploi équivalent temps plein) présent sur un élevage, il y a 1,25 ETP supplémentaire dans les autres secteurs économiques.

A partir de ce calcul, il est possible d'estimer le nombre d'emplois directs et indirects dépendant de l'élevage en Hauts-de-France en appliquant des ratios liés au poids de la région dans l'élevage français (emploi, chiffre d'affaires, nombre d'exploitations...). Ainsi, la filière élevage des Hauts-de-France alimenterait plus de 55 000 emplois dont plus de 20 500 emplois directs et 35 000 emplois indirects, soit 3 % de l'emploi régional et 7 % de l'emploi national lié à l'élevage.

Plus de 55 000 emplois liés à l'élevage en Hauts-de-France (45 000 emplois à temps plein)



- **Activités très dépendantes :** alimentation animale, collecte, transformation, commerce, génétique et performance,...
- **Activités moyennement dépendantes :** distribution, santé animale, logistique, matériel, bâtiments, gestion des coproduits, ...
- **Activités peu dépendantes :** recherche, enseignement, fournisseurs de l'industrie (équipements, énergie, nettoyage...)

Source : Estimations Chambre d'Agriculture NPdC d'après les travaux de l'INRA – GIS Élevage et les données Agreste et Insee

Agroalimentaire

Soup'Idéale (62) investit 3M€, de 2016 à 2018, pour se doter d'une ligne de conditionnement aseptique dont la production commencera en septembre. L'objectif est de produire des soupes en format individuel pour les GMS et pour la RHD. La société poursuit son partenariat avec Tetra Pak. Les capacités de production devraient passer de 20.000 t à 30.000 t de soupes par an avec un objectif de chiffre d'affaires supérieur à 20 M€.

Les sociétés lilloises Cafés Méo et Myeggbox nouent un partenariat. Le torréfacteur historique du Nord et distributeur national de café et la start-up d'Euratechnologies qui transforme en objets connectés tous les biens d'équipement ambitionnent de développer de nouveaux services autour de la machine à café. On trouve désormais dans les boîtes de capsules Méo les stickers Myeggbox capables de connecter n'importe quelle machine.

United Petfood poursuit ses investissements à Wimille (62). Le fabricant belge d'aliments secs extrudés pour chiens et chats, biscuits pour chiens et snacks, investit 275 K€ dans une nouvelle turbine en inox pour canaliser la totalité des émanations olfactives en un seul point d'évacuation. Le groupe a également procédé à l'achat de nouvelles cuves de stockage de matières premières.

Vandemoortele : série d'investissements dans l'usine d'Athies (62). Le spécialiste de la boulangerie industrielle surgelée a inauguré l'extension de son usine de la zone Actiparc, investissement de 25 M€ permettant la création de 45 postes. Le groupe lance la construction d'un 2^{ème} stockeur qui devrait entraîner la création d'une vingtaine d'emplois. Par ailleurs, il a signé l'achat d'un terrain de 4,7 ha sur la zone pour développer la 2^{ème} partie du site dans les années futures.

Transport et logistique

Port de Dunkerque : les modes alternatifs à la route ont représenté 52 % en 2015, soit une hausse 3 points par rapport à 2014.

Le Port de Dunkerque s'associe à SNCF Logistcs pour les trois prochaines années dans l'objectif d'élargir l'arrière-pensée en répondant à une clientèle de plus en plus internationale. Ces collaborations pourront conduire au développement de nouvelles zones logistiques.

Transport routier : les chauffeurs qui passent par la France devront être payés au Smic. Un décret publié au journal officiel ambitionne de mettre fin au dumping social qui sévit dans le transport, secteur particulièrement touché par la concurrence étrangère et le recours aux salariés étrangers, dits «détachés», qui viennent travailler en France.

Filières

Le déficit mondial de sucre devrait perdurer en 2016-2017. Alors qu'en Europe, la surface en betteraves progresse et qu'en France, la production devrait augmenter en 2016, un nouveau déficit de sucre est prévu au niveau mondial pour 2016/17, notamment en raison de mauvaises conditions climatiques au Brésil.

Blé : la récolte française tomberait à 37,26 Mt en 2016, soit une baisse de 9,2 % par rapport au record de 2015 (41 Mt), en raison du mauvais printemps, notamment en Hauts-de-France et donc de rendements estimés à 7,09 t/ha, bien inférieurs au record de 2015 (-10,4 %) et à la moyenne quinquennale (-3,9 %).

Recherche et innovation

Les Hauts-de-France, 13^{ème} région sur 13 pour la part de la richesse consacrée à la recherche, soit 1,1 % du PIB (Insee). Un niveau près de trois fois inférieur au seuil d'objectif de l'Europe 2020 (3 %) et loin d'autres régions comme l'Île-de-France (3 %) ou L.Roussillon-M.Pyrénées (3,7 %). Les trois premières entreprises en dépenses de recherche pèsent quant à elles 16 % du total, il s'agit de Roquette Frères, Nestlé et AGCO (fabricant de tracteurs à Beauvais).

Semences : Florimond Desprez (59) inaugure un nouveau centre de sélection en céréales à paille. L'investissement de 5 M€ concerne majoritairement le blé tendre, plus le blé dur et le triticale et vise à mettre sur le marché un plus grand nombre de variétés, plus rapidement, en France comme à l'international.

La nouvelle plate-forme dédiée à l'ozone de LaSalle à Beauvais (60), dont la construction s'achève, pourrait doubler de taille d'ici 4 ans. Le bâtiment représente un investissement de 4,2 M€, tandis que le projet de recherche en mobilisera 4,8 M€ sur une durée de 4 ans.

Energie

8,1 millions d'emplois dans les énergies renouvelables dans le monde. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), l'emploi progresse de 5 % sur un an dans le secteur (projection de + 24 millions d'emplois d'ici 2030), à l'inverse du reste du secteur énergétique en général en baisse.

Méthanisation : le gouvernement fixe un plafond de 15 % aux cultures alimentaires selon un décret publié le 8 juillet au JO, qui découle de la loi sur la transition énergétique votée en août 2015.

Politiques agricoles

68 % des soutiens agricoles créent des distortions, selon l'OCDE. Plus de 2/3 des aides accordées dans 50 pays prennent la forme de soutien des prix, de paiements basés sur la production ou la consommation d'intrants, sans contraintes. Des mesures qui faussent les décisions de production et donc les marchés et les échanges.

Stéphane Le Foll soutient un fonds pour l'indemnisation des victimes des phytos, fonds qui serait financé par une contribution des industriels détenteurs d'autorisations de mise sur le marché de produits phytosanitaires.

Le nouvel appel à projets du Programme national de l'alimentation lancé en septembre avec une enveloppe de 1,5 M€. L'accent sera mis sur les Projets alimentaires territoriaux (PAT), qui viennent de se doter d'un réseau national lancé par l'APCA dans le but de développer des initiatives qui rapprochent la production agricole et la consommation locales.

La Commission européenne a présenté son nouveau plan de soutien qui consacre 150 M€ à des incitations à la réduction volontaire de la production de lait, ainsi que 350 M€ (dont 49,9 pour la France) à des enveloppes nationales devant permettre aux Etats membres de renforcer ce dispositif ou de prendre des mesures pour les autres secteurs de l'élevage (éventuel cofinancement national jusqu'à 100 %). S'y ajoutent la possibilité de découpler en 2017 le paiement à la production de lait, l'extension de l'intervention publique et de l'aide au stockage privé de la poudre de lait jusqu'à fév. 2017, la fixation à 70 % des avances sur les paiements directs au 16 octobre et le relèvement des prix de retrait des fruits et légumes.